



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°32-2020-048

PUBLIÉ LE 14 MAI 2020

# Sommaire

## **PREF-DSRHM**

32-2020-05-07-005 - Annexe à la décision 2020-11 - Délégation de signature DMO (2 pages)	Page 3
32-2020-05-04-006 - Décision 2020-10 - délégation de signature DRH (4 pages)	Page 6
32-2020-05-07-004 - Décision 2020-11 Délégation de signature DMO (4 pages)	Page 11

PREF-DSRHM

32-2020-05-07-005

Annexe à la décision 2020-11 - Délégation de signature  
DMO

Pôle / Direction	Titre	Responsable	GESTIONNAIRE	PERSONNE GESTIONNAIRE	N° comptes	Intitulé					
Pole Médico Technique	2	Mme BOUQUIN	PHARMACIE	Mr PERRIER	H60211	SPECIALITE PHARMA AVEC AMM NON LISTE					
					H60212	SPECIALITE PHARMA AVEC AMM SUR LISTE					
					H60213	SPECIALITE PHARMA SOUS ATU					
					H60216	FLUIDES ET GAZ MEDICAUX					
					H602182	NETTOYANT DESINFECTANT					
	2	Mme BOUQUIN	PHARMACIE	Mme PIERRE	H60221	PETIT MATERIEL MEDICO CHIR NON STERILE					
					H602221	DISPOSITIF MEDICAL D'ABORD PARENTAL					
					H602222	DISPOSITIF MEDICAL D'ABORD DIGESTIF					
					H602223	DISPOSITIF MEDICAL GENITO-URINAIRE					
					H602224	DISPOSITIF MEDICAL D'ABORD RESPIRATOIRE					
					H602225	AUTRES DM D ABORD					
					H602235	PROTHESES DIGESTIVES					
					H602239	AUTRE MAT. USAGE UNIQUE STERILE					
	2	Mme BOUQUIN	PHARMACIE	Mme PIERRE	H602251	FOURNITURES ENDOSCOPIE HORS COELIOSCOPIE					
					H602252	FOURNITURES DE COELIOSCOPIE					
H602261					DMI LISTE ART L162-22-7 DU CSS						
H602268					AUTRES FOURNITURES PROTHESES ORTHO						
H60227					DISPOSITIFS MEDICAUX POUR DIALYSE						
Pole Médico Technique	2	Mr ALOUI	RADIOLOGIE	Mr ALOUI	H602281	AUTRES FOURNITURES MEDICALES STERILISAT.					
					H602282	FOURNITURES IMAGERIE MEDICALES					
					H602241	FOURNITURES LABORATOIRE					
					H606620	LABORATOIRE COUT PATIENT ROCHE					
					H60665	FOURNITURES PRODUITS SANGUINS					
					H606671	GESTION PAR KALILAB					
					H611131	LABORATOIRES - B					
					H611132	LABORATOIRES - P					
					DMO	2	Mr GAYRARD	BIOMEDICAL	Mr CERDAN	H60669	FOURNITURES BIO-MEDICALES
										H615162	MAINTENANCE MATERIEL MEDICAL
										H61112	IMAGERIE MEDICALE
					DAF	3	Mr BATOVANJA	Service Finances		H62251	INDEMNITES COMPTABLES
										H62252	INDEMNITES REGISSEURS
										H62268	HONORAIRES AVOCATS
										H6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX
H6272	COMMISSIONS CARTES BANCAIRES										
H6278	AUTRES SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES										
H6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR										
H6542	CREANCES ETEINTES										
H65885	CHARGES GIE IMEG										
H65888	AUTRES CHARGES DIV. GESTION COURANTE										
DAF	2	Mr GAYRARD	Service Informatique	Mr BARBE	H613151	LOCATION INFORMATIQUE MEDICAL					
					H62841	PRESTATIONS INFORMATIQUES					
DRH	2		Service Ressources Humaines		H61128	SOUS TRAITANCE REGULATEURS					
DRH	3				H62511	VOYAGES ET DEPLACEMENT PNM					
DMO	2	Mr GAYRARD	Service Technique	M. LIGNON	H62512	VOYAGES ET DEPLACEMENT PERSONNEL MEDICAL					
					H62560	FRAIS DE MISSIONS					
					H615151	REP ENTRETIEN MATERIELS ET OUTILLAGES MED					
	3	Mr GAYRARD	Service Technique	M. LIGNON	H615152	REP ENTRETIEN MATERIEL DE TRANSPORT SMUR					
					H615161	MAINTENANCE INFORMATIQUE MEDICALE					
					H602611	FUEL DOMESTIQUE					
					H602631	FOURNITURES ATELIERS					
					H60611	EAU ET ASSAINISSEMENT					
					H60612	ENERGIE ET ELECTRICITE					
					H60618	GAZ					
					H606231	FOURNITURES D'ATELIER					
					H615222	BATIMENTS					
					H615223	VOIES ET RESEAUX					
					H615224	RENOVATION CHAMBRES					
					H615252	ENTRETIEN ET REP. MATERIEL DE TRANSPORT					
H615254	ENTRETIEN ET REP. MATERIEL INFORMATIQUE										
H615258	ENTRETIEN ET REP. AUTRES MATERIELS ET OUT.										
H615261	MAINTENANCE INFORMATIQUE										
H615268	AUTRES MAINTENANCES										
DMO	2	Mr GAYRARD	Service Economique	Mme LAÏRLE	H60668	FOURNITURES MEDICALES DIVERSES					
					H61111	SOUS TRAITANCE KINESITHERAPIE					
					H61115	CONSULTATIONS SPECIALISEES					
					H61117	HOSPITALISATIONS A L'EXTERIEUR					
					H611181	SOUS TRAITANCE SOINS INFIRMIERS					
					H611182	SOUS TRAITANCE PODOLOGUE					
					H611188	SOUS TRAITANCE AUTRES PRESTATIONS					
					H613152	LOCATION DES EQUIPEMENTS A CAR. MEDICAL					
	H613158	AUTRES LOCATIONS MOB A CARACTERE MEDICAL									
	3	Mr GAYRARD	Service Economique	Mme LAÏRLE	H602311	PAIN, FARINE,					
					H602321	VIANDE, POISSON					
					H602331	VINS					
					H602332	EAUX DE TABLE ET MINERALES					
					H602333	JUS DE FRUITS					
					H602334	AUTRES BOISSONS					
H602341					COMESTIBLES						
H602351	LAITS ET PRODUITS LAITIERS										

Pôle / Direction	Titre	Responsable	GESTIONNAIRE	PERSONNE GESTIONNAIRE	N° comptes	Intitulé
					H602361	PRODUITS DIETITIQUES CUISINE
					H602371	PRODUITS SURGELES VIANDES
					H602372	PRODUITS SURGELES LEGUMES
					H602373	PRODUITS SURGELES DIVERS
DMO	3	Mr GAYRARD	Service Economique	Mme LAÏRLE	H602612	GAZ AUTRE QUE MEDICAL
					H602613	CARBURANTS SUPER ET ESSENCE
					H602621	PRODUITS D'ENTRETIEN
					H602622	COSMETIQUES
					H602623	PRODUITS LESSIVIEL CUISINE
					H602624	PRODUITS LESSIEL BLANCHISSERIE
	3	Mr GAYRARD	Service Economique	Mme LAÏRLE	H602651	FOURNITURES DE BUREAU
					H602652	FOURNITURES INFORMATIQUES
					H602661	COUCHES ALESES ET PRODUITS ABSORBANTS
					H602662	PETIT MATERIEL HOTELIER DES SERVICES
					H6026631	HABILLEMENT VET. TRAVAIL
					H6026632	PRODUITS LINGERIE
					H6026633	EFFETS CONFECTIONNES
					H6026634	LINGE MEDICAL
					H6026681	FOURNITURES HOTELIERES CUISINES
					H6026882	AUTRES FOURNITURES CARACT. HOSPITALIER
	3	Mr GAYRARD	Service Economique	Mme LAÏRLE	H6026885	CHAUSSURES DE SECURITE
					H602681	PRODUITS DE GARAGE
					H602682	PRODUITS PARC
					H606251	FOURNITURES DE BUREAUX
	3	Mr GAYRARD	Service Economique	Mme LAÏRLE	H606252	FOURNITURES INFORMATIQUES
					H606262	MATERIEL HOTELIER NON STOCKE
					H6063	ALIMENTATION NON STOCKABLE
	3	Mr GAYRARD	Service Economique	Mme LAÏRLE	H60681	AUTRES ACHATS NON STOCKES
					H61322	LOCATIONS IMMOBILIERES
	3	Mr GAYRARD	Service Economique	Mme LAÏRLE	H613252	LOCATIONS EQUIPEMENTS
					H613253	LOCATIONS MATERIEL DE TRANSPORT NON MEDICAL
					H61611	ASSURANCES MULTIRISQUES
					H61621	ASSURANCE DOMMAGE CONSTRUCTION
					H61631	ASSURANCE TRANSPORTS
					H61651	ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
	3	Mr GAYRARD	Service Economique	Mme LAÏRLE	H61688	PRIME ASSURANCES AUTRES RISQUES
					H61811	DOCUMENTATION GENERALE
H6188					AUTRES FRAIS DIVERS	
H62281					AUTRES REMUNERATIONS ET HONORAIRES	
3	Mr GAYRARD	Service Economique	Mme LAÏRLE	H62311	INFORMATIONS ET PUBLICITES	
				H62451	TRANSPORTS USAGERS AMBULANCES	
				H62452	TRANSPORT USAGERS SAMU TERRESTRE	
				H62453	TRANSPORT USAGERS SAMU HELIPORTE	
				H62454	TRANSPORTS USAGERS HELISATION	
				H62455	TRANSPORTS USAGERS VSL	
				H62488	TRANSPORTS DIVERS	
3	Mr GAYRARD	Service Economique	Mme LAÏRLE	H62571	RECEPTIONS	
				H6261	LIAISONS INFORMATIQUES OU SPECIALISEES	
				H62630	AFFRANCHISSEMENTS	
				H626511	TELEPHONES	
3	Mr GAYRARD	Service Economique	Mme LAÏRLE	H626514	TELEPHONES MOBILES	
				H626518	DIVERS TELEPHONE	
3	Mr GAYRARD	Service Economique	Mme LAÏRLE	H62881	AUTRES PRESTATIONS DIVERSES	
2				H6578	AUTRES SUBVENTIONS	
				H65811	FRAIS DE CULTE ET D'INHUMATION	
3				H6587	PARTICIPATION AUX FRAIS DE STAGE EHESP	
				H602283	AUTRES FOURNITURES IMPRIMES MEDICAUX	
				H602284	PETIT MATERIEL A USAGE MULTIPLE	
				H635111	COTISATIONS FONCIERES DES ENTREPRISES	
				H635112	COTISATIONS SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENT	
				H63512	TAXES FONCIERES	
				H63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	
				H63514	IMPOTS SUR LES SOCIETES	
				H63528	TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES IFA	
				H63541	DROIT ENREGISTREMENT ET TIMBRES	
				H63542	DROIT DE BAIL	
				H63581	AUTRES DROITS	
				H63711	AUTRES IMPOTS ET TAXES	
				H63788	AUTRES IMPOTS	
H6521	CONTRIBUTIONS AUX GCS					

PREF-DSRHM

32-2020-05-04-006

Décision 2020-10 - délégation de signature DRH



## Décision n° 2020-10

### Délégation de signature

#### **La Directrice du Centre Hospitalier d'Auch**

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L 6141-1 et L 6143-7 relatifs aux attributions des directeurs d'établissements publics de santé ;

Vu les articles D6143-33 et suivants relatifs à la délégation de signature des directeurs d'établissements publics de santé ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n°92-783 du 06 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé, pris pour application de la loi n°91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière et modifiant le Code de la Santé Publique,

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion , en date du 30 mars 2018 désignant à compter du 23 avril 2018, Madame Sylvie LACARRIERE, Directrice des Centres Hospitaliers d'Auch, de Vic-Fezensac et de Mirande (Gers) ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion, en date du 28 mars 2018, affectant Madame Julie VALLA aux Centres Hospitaliers d'Auch, Vic-Fezensac et Mirande (Gers) en qualité de Directrice Adjointe chargée des ressources humaines et des affaires médicales à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018,

Vu l'organigramme de Direction,



## Décide

### **Article 1**

Délégation permanente est donnée à Madame Julie VALLA, Directrice Adjointe, à l'effet de signer tous actes et documents liés à la fonction de Directeur Adjoint chargé des Ressources Humaines et des Affaires Médicales du Centre Hospitalier d'Auch.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation sera donnée à Madame Chantal SIAMES, Cadre de Santé chargée de la Formation, pour signer au nom du Directeur du Centre Hospitalier d'Auch, les documents suivants relatifs à la Formation :

- Courriers divers relatifs aux agents (dont demandes de CFP)
- Demandes de remboursement aux agents et demandes de remboursement aux organismes
- Courriers d'accord de stage et conventions de stage
- Commandes de formation
- Tout document lié à la formation (et notamment les conventions de formation relatives au GHT et les factures à l'attention des établissements du GHT)

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation sera donnée à Madame Annie PEYRET, Attachée d'Administration Hospitalière, pour signer au nom du Directeur du Centre Hospitalier d'Auch, les documents suivants :

#### Gestion des carrières

- Décisions administratives de disponibilité (ou réintégration), de mutation, de prolongation d'activité, de mise à la retraite, d'avancement d'échelon, de modification de quotité de temps
- Bordereaux d'envoi des décisions administratives
- Courriers divers de réponse aux agents (temps partiel, renseignements divers, positions d'activité, fiches de vœux, etc.)
- Certificats de Position Administrative
- Attestations Assedic
- Contrats de recrutement de contractuels (sur la base des fiches de recrutement validées par le directeur adjoint concerné)

#### Gestion de la Paie

- Pertes de salaire
- Courriers divers, supplément familial, ordres de missions

#### Gestion des Retraites, des AT, de l'Absentéisme et de la Gestion du temps de travail

- Courriers CLM/CLD/ tps partiel thérapeutique, disponibilité d'office pour maladie
- Décisions administratives de temps partiel thérapeutique, de modification de quotité de temps partiel thérapeutique, de CLM/CLD





- Bordereaux d'envoi des décisions administratives
- Courriers Accusé Réception des déclarations AT, de demande de mise à la retraite
- Courriers divers de relances (défaut de pièces, etc.)
- Courriers types Etude dossier validation
- Congés syndicaux
- Décisions relatives aux comptes épargne-temps
- Dossiers d'enquête administrative AT, décisions d'imputabilité au service (sur la base de l'analyse des supérieurs hiérarchiques n+1 et n+2) et prises en charge financière des soins et médicaments en cas d'AT/MP

#### **CGOS**

- Compléments de salaire
- Courriers divers aux agents (demande dossier, etc...).

#### **Article 4**

En cas d'absence ou d'empêchement la délégation sera donnée à Madame Christelle LOUBENS, Adjoint des Cadres Hospitaliers, pour signer au nom du Directeur du Centre Hospitalier d'Auch :

- les demandes de congés des praticiens exerçant au Centre Hospitalier d'Auch
- les tableaux de gardes et d'astreintes des praticiens
- les relevés concernant les plages additionnelles
- les tableaux de service
- les courriers d'information
- les ordres de mission
- les attestations d'emploi
- les contrats de remplacement temporaire

#### **Article 5**

La décision n°2019-8 est annulée.

#### **Article 6**

Délégation est donnée à Madame Julie VALLA pour toutes les situations d'urgence rencontrées lors de ses astreintes administratives.





### **Article 7**

La présente décision fait l'objet d'un affichage sur le panneau situé dans le hall intérieur d'accès au self à compter de ce jour et ce jusqu'à nouvelle décision.

Auch, le 4 mai 2020

La Directrice,  
Sylvie LACARRIERE

Destinataires :  
M. le Président du Conseil de Surveillance  
Mme le Trésorier Principal  
Préfecture  
DRH  
Services Techniques  
Economat et Logistique  
DFAG  
Mme VALLA  
Mme SIAMES  
Mme PEYRET  
Mme LOUBENS  
Affichage (3 sites)  
Dossier



PREF-DSRHM

32-2020-05-07-004

Décision 2020-11 Délégation de signature DMO



## Décision n° 2020.11

Délégation de signature  
(annule et remplace)

### **La Directrice du Centre Hospitalier d'Auch**

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L 6141-1 et L 6143-7 relatifs aux attributions des directeurs d'établissements publics de santé ;

Vu les articles D6143-33 et suivants relatifs à la délégation de signature des directeurs d'établissements publics de santé ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n°92-783 du 06 août 1992 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé, pris pour application de la loi n°91-748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière et modifiant le Code de la Santé Publique,

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion , en date du 30 mars 2018 désignant à compter du 23 avril 2018, Madame Sylvie LACARRIERE, Directrice des Centres Hospitaliers d'Auch, de Vic-Fezensac et de Mirande (Gers) ;

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion, en date du 28 mars 2018, affectant Monsieur Mathieu GAYRARD aux Centres Hospitaliers d'Auch, de Vic-Fezensac et de Mirande (Gers) en qualité de Directeur-Adjoint chargé des Moyens Opérationnels, des fonctions du système d'information hospitalier et des achats dans le cadre du groupement hospitalier de territoire du Gers à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018,

Vu l'organigramme de Direction,





## Décide

### **Article 1**

Délégation permanente est donnée à Monsieur Mathieu GAYRARD, Directeur-Adjoint, pour signer au nom du Directeur du Centre Hospitalier d'Auch tous actes et documents relevant du périmètre de sa direction : Direction des Moyens Opérationnels (plan comptable figurant en annexe).

Le seuil des marchés pour lequel Monsieur Mathieu GAYRARD a délégation permanente est fixé à 50 000 €uros.

### **Article 2**

Délégation permanente est donnée à Monsieur Mathieu GAYRARD en matière d'engagements de dépenses dans la limite des crédits inscrits à l'EPRD, dans la limite de 50 000 €uros par opération.

### **Article 3**

Délégation permanente est donnée à Madame Corinne LAÏRLE en matière d'engagements de dépenses dans la limite de 25 000 €uros par opération pour les comptes figurant en annexe. Au-delà, la signature du Directeur ou du Directeur Adjoint, chargé des Moyens Opérationnels est requise.

### **Article 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Corinne LAÏRLE, la délégation de signature pourra être exercée par Mademoiselle Corinne DECHA, Adjoint des Cadres Hospitaliers au Centre Hospitalier d'Auch.

### **Article 5**

Délégation permanente est donnée à Monsieur Bertrand LIGNON, Responsable des services techniques, en matière d'engagements de dépenses dans la limite de 10 000 €uros par opération pour les comptes figurant en annexe. Au-delà, la signature du Directeur ou du Directeur Adjoint, chargé des Moyens Opérationnels est requise.

### **Article 6**

Délégation permanente est donnée à Monsieur Rémi CERDAN, Ingénieur Biomédical, en matière d'engagements de dépenses dans la limite de 10 000 €uros par opération pour les comptes figurant en annexe. Au-delà, la signature du Directeur ou du Directeur Adjoint, chargé des Moyens Opérationnels est requise.





### **Article 7**

Délégation permanente est donnée à Mesdames les Drs Véronique BOUQUIN, Emmanuelle PIERRE, et Monsieur le Dr Christophe PERRIER, Pharmaciens, pour signer les contrats de dépôt de matériel en lien avec la pharmacie.

Délégation permanente est donnée à Mesdames les Drs Véronique BOUQUIN, Emmanuelle PIERRE, et Monsieur le Dr Christophe PERRIER, Pharmaciens en matière d'engagements de dépenses dans la limite de 50 000 €uros par opération pour les comptes figurant en annexe. Au-delà, la signature du Directeur ou du Directeur Adjoint, chargé des Moyens Opérationnels est requise.

### **Article 8**

Délégation permanente est donnée à Monsieur le Dr Patrick CANEIRO et Monsieur le Dr Denys PIERREJEAN, Biologistes, en matière d'engagements de dépenses dans la limite de 10 000 €uros par opération pour les comptes figurant en annexe. Au-delà, la signature du Directeur ou du Directeur Adjoint, chargé des Moyens Opérationnels est requise.

### **Article 9**

Délégation permanente est donnée à Monsieur Jean-Pascal BARBE, Responsable du Système d'Information, en matière d'engagements de dépenses dans la limite de 10 000 €uros par opération pour les comptes figurant en annexe. Au-delà, la signature du Directeur ou du Directeur Adjoint, chargé des Moyens Opérationnels est requise.

### **Article 10**

Délégation est donnée à Monsieur Mathieu GAYRARD pour toutes les situations d'urgence rencontrées lors de ses astreintes administratives.

### **Article 11**

La présente décision fait l'objet d'un affichage sur le panneau situé dans le hall intérieur d'accès au self à compter de ce jour et ce jusqu'à nouvelle décision.

### **Article 12**

La décision n°2018-58 est annulée.

Auch, le 7 mai 2020

La Directrice,  
  
Sylvie LACARRIERE





Centre Hospitalier d'Auch  
EN GASCOGNE  
Soigner & prendre Soins

**Destinataires :**

**M. GAYRARD**

**M. le Président du Conseil de Surveillance**

**Mme le Trésorier Principal**

**Préfecture**

**DRH**

**Services Techniques**

**Economat et Logistique**

**DFAC**

**M. BATOVANJA Christian**

**Mme LAIRLE Corinne**

**Mme DECHA Corinne**

**M. CERDAN Rémi**

**Mme BOUQUIN Véronique**

**Mme PIERRE Emmanuelle**

**M. PERRIER Christophe**

**M. CANEIRO Patrick**

**M. PIERREJEAN Denys**

**Affichage**

**Dossier**



Centre Hospitalier d'Auch en Gascogne - Allée Marie Clarac - BP 60362 - 32008 AUCH Cedex - T 05.62.61.32.32 - [www.ch-auch.fr](http://www.ch-auch.fr)